

# GOURVERNANCE PARTAGÉE : LES PRISES DE DÉCISIONS



**ORGANISATEUR :** MAISON RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES SOLIDARITÉS

**THÈME :** LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION

Initiation    Gratuit    3h    Présentielle

## PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

## DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Créer et Animer les conditions d'une gouvernance partagée au sein de votre collectif, ou association !

4 modules pour découvrir et déployer la gouvernance partagée ! Ils peuvent être distincts, se relient et se complètent !

Ce module est le numéro 3 : Découvrir la gouvernance partagée à travers le champ des prises de décisions

Objectifs :

- Observer les différents modes de prises décisions utilisés au sein de nos collectifs et nos associations
- Découvrir le principe de non-objection dans le cadre d'une prise de décision
- Expérimenter le processus de prise de décision par consentement.

### DATE(S) DE LA FORMATION

**16 juin 2025**  
18h - 21h

### LIEU DE LA FORMATION

5 rue Jules de Vicq  
MRES  
59800 Lille

### POUR S'INSCRIRE

- 0769015912
- l.berthe-constant@mres-asso.fr
- <https://formations-benevoles-hautsdefran...>

### STRUCTURE FORMATRICE

- Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités
- Voir la présentation de cette structure